

NOYAL SUR VILAINE

Maison Saint Alexis

Située sur la commune de Noyal Sur Vilaine,
implantée proche du centre-ville au sein
d'un environnement calme



EHPAD (maison de retraite)

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Nos Services :

- 112 places en hébergement permanent dont 14 en unité Alzheimer, 2 places en hébergement temporaire, et 6 places en accueil de jour
- Des logements neufs ou rénovés de plus de 20 m2 équipés (lits médicalisés, placard.)
- Une équipe soignante à votre écoute
- Une sécurité assurée de jour comme de nuit par des professionnels soignants (présence infirmières de 07h30 à 19h00 et la nuit via l'astreinte de l'HAD) et un système d'appel pour assistance
- Une restauration de qualité élaborée par les cuisiniers, aidée de la diététicienne et une commission restauration à laquelle participent les résidents
- Une animatrice qui propose un programme mensuel d'activités diverses
- Des services divers pour améliorer votre quotidien (coiffeur, pédicure)
- Un lieu de vie à proximité du centre-ville favorisant l'ouverture sur l'extérieur
- Un grand parc paysager et des patios intérieurs

UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

« Elaboré en équipe, en concertation avec le résident, pour le maintien de ses capacités physiques et intellectuelles »

Localisation :



Maison Saint Alexis

Rue du Patis Simon

BP 73318

35533 Noyal Sur Vilaine

Mail : accueil@saint-alexis.fr

Tél : 02 99 00 51 14

L'équipe de la Résidence Saint Alexis est à votre écoute pour rendre agréable votre séjour. Pour organiser les services, le Directeur de l'établissement s'appuie sur les compétences :

- du personnel d'administration : hôtesse d'accueil et assistante rh/direction ;
- d'une comptable, une aide comptable et une secrétaire facturation
- du médecin coordonnateur. Les résidents disposent du libre choix du médecin traitant en EHPAD ;
- d'une cadre de santé ;
- de la psychologue ;
- des infirmier(ère)s ;
- des aides-soignant(e)s, des aides-médico-psychologiques et des assistants de soins ;
- des agents de service ;
- de l'animatrice ;
- du responsable de la restauration, des cuisiniers(ères) et des commis de cuisine ;
- des agents du service lingerie ;
- d'ouvriers d'entretien.

Le personnel est identifiable grâce à la catégorie inscrite sur sa tenue.

D'autres compétences externes interviennent au sein de l'établissement comme une diététicienne et une ergothérapeute directement prises en charge par le budget de l'établissement.

